

Ça veut dire quoi une organisation/entreprise durable :

Elle s'appuie sur certains principes du DD et ce, à différents niveaux, à savoir:

La Gestion:

- ⇒ Elle dispose d'une politique de Développement durable (DD), d'une mission et des valeurs intégrant les principes du DD; elle dispose d'un plan de communication qui intègre le DD; elle détient une certification pour prouver le sérieux de sa démarche

La Participation des employés:

- ⇒ Elle favorise leur participation aux prises de décision; elle favorise et sensibilise les employés aux actions DD; elle est à l'écoute des suggestions des employés;

Ressources humaines:

- ⇒ Elle a un excellent taux de rétention de ses employés et des conditions de travail compétitives; elle favorise la socialisation des employés et le « feed-back »; elle se préoccupe de la santé-sécurité au travail; elle respecte la réglementation liée à l'embauche et conditions de travail et en applique les principes de non-discrimination; elle dispose d'une politique de ressource humaine claire et la rend disponible; elle offre des possibilités de formation continue à ses employés;

Implication dans le milieu:

- ⇒ Elle développe des partenariats avec des organisations du milieu et participe à différents projets de la collectivité; elle supporte des causes en donnant argent et temps (ex.: libérer des employés pour le bénévolat);

Mesures financières:

- ⇒ Elle favorise et bonifie l'économie de la région en achetant et utilisant des produits et services locaux; elle est efficace économiquement; elle est rentable, favorise la création d'emplois et embauche des travailleurs de la région;

Achats:

- ⇒ Elle modifie ses achats pour favoriser des fournisseurs locaux (emballages et GES) Elle favorise l'achat de produits biodégradables, équitables, écologiques et intègre ce critère dans ses appels d'offres; elle dispose d'une politique d'achats écoresponsables.

Matières résiduelles:

- ⇒ Elle a mis en place un système de réduction de la production de déchets et un système de tri; elle gère ses matières résiduelles de façon responsable (compostage, récupération, résidus domestiques dangereux, résidus de construction);

Énergie:

- ⇒ Elle investit dans de la machinerie moins énergivore, dans des énergies alternatives ou dans l'enveloppe du bâtiments pour diminuer sa consommation d'énergie, éliminant ainsi les pertes possibles d'énergie par la promotion de l'adoption de comportements responsables chez les employés ; elle entretient adéquatement le bâtiment;

Réduction des Gaz à effet de serre (GES) :

- ⇒ Elle élimine ses émissions de GES (transport, énergie, procédés industriels) et elle compense ses émissions de GES; elle respecte la réglementation liée à la qualité de l'air;

Eau :

- ⇒ Elle diminue sa consommation d'eau par l'installation d'outils ou par des changements de comportements minimisant ainsi sa consommation d'eau en amont ; elle respecte la réglementation en lien avec les rejets des eaux usées.



Pour aider les entreprises à mieux comprendre les principes du



Développement durable

Vous êtes intéressés à obtenir davantage d'information sur le démarche en **Développement durable** votre SADC peut vous apporter l'accompagnement nécessaire. C'est beaucoup plus simple qu'elle peut paraître.

Contactez:

Martine Soucy, agente de développement et de communication au : 418 629-4474 poste 223

Par courriel : msoucy@ciril.qc.ca

Le Développement durable, c'est QUOI ?

Définition du développement durable :

Le rapport Brundtland ¹ définit ainsi le Développement durable :

(...) vise à garantir une **qualité de vie aux générations actuelles et futures**. (...) la capacité de pouvoir vivre dans un milieu sain (*dimension écologique*), selon un niveau de vie adéquat (*dimension économique*) et un mode de vie physiquement, intellectuellement et moralement satisfaisant (*dimension sociale*).



Le développement durable (DD) est une façon pour les entreprises d'élargir leur mission économique en y intégrant des valeurs et des pratiques sociales et environnementales. Quoiqu'en soit encore innovante, cette vision élargie du développement s'établit de plus en plus comme une pratique nécessaire pour assurer la viabilité des entreprises, que ce soit au niveau local ou international.

Exemple en entreprise :

La rentabilité, la productivité et la compétitivité des entreprises sont généralement renforcées par l'intégration du développement durable en entreprise.

La performance sociale peut être bonifiée par l'intégration d'éléments comme : une meilleure gestion des ressources humaines, des relations améliorées avec la clientèle et le voisinage, ainsi que la sensibilisation et la formation accrue des employés.

L'intégration de meilleures pratiques environnementales peut inclure la gestion optimisée des matières résiduelles, de l'énergie, de l'eau, des approvisionnements et des émissions de gaz à effet de serre (GES).

¹ La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) dépose son rapport intitulé «Notre avenir à tous». Il se veut le fer de lance d'un programme global de changements à l'échelle mondiale dans le domaine de l'environnement.

Les dimensions du Développement durable :

Dimension écologique :

La dimension écologique est entendue comme le maintien de conditions écologiques à l'intérieur desquelles les espèces et les écosystèmes (dans un milieu naturel, l'ensemble de ses vivants et de ses constituants non vivants, qui établissent entre eux des interactions multiples-lac-forêt-tourbière) peuvent continuer leur évolution en maintenant le niveau des services écologiques qu'ils rendent à l'humanité;



Dimension sociale :

La dimension sociale vise l'amélioration de la qualité de vie et la cohésion des sociétés (santé, sécurité, éducation, occupation valorisée) ;



Dimension éthique :

La dimension éthique vise l'équité entre les individus et les peuples, le partage des richesses et la création de marges de manoeuvre pour les générations à venir;

Dimension économique :

La dimension économique vise à maintenir et améliorer les mécanismes qui permettent aux sociétés humaines de satisfaire leurs besoins par des échanges de leurs avantages comparatifs;



Dimension gouvernance :

La dimension de gouvernance vise l'engagement, la participation et la responsabilisation du plus grand nombre d'acteurs pour la prise en charge des projets de développement durable;



La première étape d'une démarche de développement durable consiste en l'intention de faire les choses différemment et dans l'acceptation du questionnement qui s'impose. »

Claude Villeneuve, M. Sc. Biologie